

Les premiers temps de cette union parurent assez heureux. M. de Garderel et sa femme se quittaient peu. Cependant un nuage de tristesse voilait parfois le visage jusque-là si joyeux de Félicie ; une langueur secrète se trahissait dans son regard ; son front était devenu soucieux, sa bouche souriait moins. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle avait subi une déception assez amère. Elle s'était aperçue, presque au lendemain de son mariage, que son mari l'avait trompée sur ses sentiments religieux. Maintenant elle savait que, non-seulement il était indifférent comme beaucoup d'hommes de son âge, mais qu'il était hostile à toute idée religieuse. Félicie, sincèrement chrétienne, éclairée sur ses devoirs, instruite et convaincue des vérités de la foi, s'affligea profondément des mauvaises dispositions du comte. Dans les premiers temps, elle essaya de combattre ses préjugés, de faire briller à ses yeux aveuglés la pure lumière du christianisme ; elle ne gagna rien qu'un éloignement plus prononcé. Un jour, elle l'aborda de l'air le plus aimable ; il l'accueillit en souriant. Encouragée par ce début, Félicie s'approcha et lui dit :

— Mon ami, je viens t'importuner encore ; mais tu es si bon, que tu m'accorderas ce que j'ai à te demander ; tu me ferais trop de peine en me refusant,

Le comte, sans défiance, ne soupçonnait pas où sa femme voulait en venir.

— Tu sais bien, chère amie, répondit-il, que je ne puis rien te refuser ; je suis obligé d'en passer par toutes tes volontés.

— Cela est vrai, j'en conviens, reprit Félicie, dont le visage s'illumina d'une joie profonde. C'est pourquoi, j'en suis sûre, aujourd'hui encore, tu feras ce que je te demanderai.

— Certainement, si cela est possible.

— Ah ! rien n'est plus facile.

— Eh bien ! voyons, de quoi s'agit-il ?

— Je voudrais deux choses, qui, cependant, n'en font qu'une à mes yeux.

— Voilà que cela se complique, dit le comte, avec un éclat de rire étrange. Mais parle, enfant, explique ce que tu désires.

— Voici ma requête : je souhaiterais, mon ami, que tu t'abstinses de parler mal de la religion en ma présence, et même en toutes circonstances : ensuite que tu consentisses à étudier ces questions si importantes pour tout homme sensé.

Félicie avait formulé ces demandes, les yeux baissés, et avec quelque embarras. Quand elle les releva sur son mari, il ne riait plus, son vi-

sage était devenu farouche ; son regard exprimait l'irritation ; ses lèvres plissées annonçaient combien les demandes de la jeune femme lui avaient déplu.

— Félicie, dit-il d'une voix rauque, je croyais t'avoir fait comprendre déjà qu'il fallait éviter ces sortes d'exhortations, et que toute instance sur ce sujet ne pouvait que m'être désagréable. Si tu veux que la paix règne entre nous, il est nécessaire que tu te résignes à ne jamais me parler sur ce ton, à propos de religion. Mes motifs, les voici : la religion, je la déteste de toute mon âme ; ceux qui la pratiquent me sont odieux. Je t'excepte, cependant. Mon cœur, l'amour que tu m'as inspiré, m'ont séduit ; mais prends garde de me prouver que ma haine doit être absolue et sans exception.

En achevant ces paroles, le regard impitoyable du comte était rivé sur la malheureuse enfant. Effrayée de cette réponse, de ces aveux, de ces menaces, et surtout de l'expressiod sinistre de la figure de son mari, elle se prit à pleurer et s'écria :

— Paul, je t'en prie, ne me regarde pas ainsi, cela me fait trop de mal. Sois bon pour moi comme tu l'as été jusqu'ici.

M. de Garderel répondit d'un ton rude qu'il s'efforçait d'adoucir :

— Je ne demande pas mieux. Mais, de grâce, laisse-moi en paix, et ne touche jamais en ma présence les questions que tu as soulevées tout à l'heure.

— Je le promets, murmura la jeune femme.

(A continuer.)

## Chronique locale

— Nous, serons en mesure, — le Comité de Régie — de faire sous peu la distribution des règlements nouveaux. Nous prions les intéressés de ne pas perdre patience.

Il ne faudra pas oublier dans les succursales, de faire rapport dès la semaine prochaine si possible.

— La balance de la contribution pour décès A. Choquette, au montant de 25 centins, deviendra due et exigible en février prochain.

— Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe a donné, samedi dernier 23 courant, l'habit des religieuses de l'Hotel Dieu de cette ville à cinq postulantes, Marie Rose Foisy, de St-Charles,